

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.059

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 13 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 06 avril 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 06 avril 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S , M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nelly SERRE représentée par M. Jean-Paul CLECH  
Mme BARRAUD-DUCHÉRON représentée par M. Pierre PAPEIX  
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par Mme BERGEROT

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, M. René-Luc CHABASSE, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 29

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET  
TÉLÉCOMMUNICATION – AVENUE DE LA GRANDE CONCHE

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : 1 ABSTENTION  
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

En prévision de l'aménagement de l'avenue de la Grande Conche, dans le cadre du programme de déclassement des voies départementales, il semble opportun d'envisager l'enfouissement des réseaux aériens.

Les travaux peuvent être organisés en deux tronçons : de l'avenue Maryse Bastié à l'avenue du Maréchal Leclerc et le second de l'avenue du Maréchal Leclerc à la place Foch.

Le coût des travaux est estimé à 300 000,00 € pour les deux tranches, déduction faite de la participation du SDEER.

Concernant le réseau de télécommunication, il est proposé de solliciter Orange pour une aide technique et financière, dans le cadre d'une convention à signer entre les parties qui fixera le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil France Télécom est confiée au SDEER, qui assurera la vérification du contenu des devis et conduira les relations et coordinations avec les services d'études d'Orange.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité d'aménager l'avenue de la Grande Conche,
- Vu le programme de déclassement des voiries départementales,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de dissimuler les réseaux aériens de l'avenue de la Grande Conche,
- de solliciter Orange pour une aide technique et financière pour mener à bien ce projet,
- de confier au SDEER la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux et la conduite des relations et coordinations avec les services d'études « d'Orange »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous documents relatifs à ce projet,
- d'affecter la dépense imposable à la ville au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 17 avril 2018

Pour le Maire,  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH

Certifié Conforme  
Mairie de Royan le 18 avril 2018  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

